



Foire aux questions Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet à une personne de démontrer sa maîtrise des compétences d'un programme d'études. Cette démarche donne une valeur aux apprentissages réalisés dans le contexte d'expériences de travail ou de vie.

Qui peut entreprendre une démarche de RAC?

Les adultes qui ont une expérience significative dans un domaine relatif à un programme d'études peuvent entreprendre une démarche de RAC.

Y a-t-il un nombre minimal d'années d'expérience exigé?

Non. On considère généralement qu'une expérience pertinente de moins de deux ans n'est pas suffisante pour démontrer que la personne maîtrise toutes les compétences d'un programme d'études. Il y a néanmoins des exceptions. La rencontre d'information, organisée en début de démarche par le collège qui offre le service de RAC ou par un autre organisme habilité à le faire, situe bien les exigences quant à l'expérience pertinente et significative requise.

N'y a-t-il que mes expériences professionnelles qui sont considérées?

Non. Les expériences de vie sont aussi prises en compte. Elles doivent cependant être en rapport avec les compétences du programme d'études dans lequel on souhaite obtenir un diplôme. Les loisirs, l'engagement citoyen et l'action bénévole sont notamment considérés lors de l'analyse du dossier. Jumelés aux expériences de travail, ils enrichissent le parcours expérientiel.

Est-ce que mon expérience acquise hors du Québec peut être considérée?

Oui. Toute expérience pertinente et significative est valable, peu importe le lieu où les apprentissages ont été réalisés.

J'ai commencé un programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC) il y a longtemps et je travaille dans mon domaine depuis. Pourrai-je terminer ce programme par une démarche de RAC?

Oui. La démarche sera plus facile si vous vous adressez à l'établissement collégial où vous avez commencé le programme, mais vous pourrez la faire dans n'importe quel établissement qui offre ce programme ou un programme apparenté.

Au terme de la démarche de RAC, est-ce que mon diplôme aura la même valeur que celui sanctionnant un programme entièrement suivi en classe?

Oui. Le diplôme obtenu à la fin de la démarche, que ce soit une attestation d'études collégiales (AEC) ou un DEC, est le même que celui décerné à la suite de sessions de cours suivis en classe.

Combien de temps par semaine devrais-je consacrer à ma démarche?

Plus vous vous investirez dans la démarche, plus celle-ci sera courte. Le temps requis pour l'ensemble de la démarche dépend beaucoup du nombre d'heures que vous pourrez y consacrer chaque semaine.

Les spécialistes de contenu ont confirmé que je pouvais faire une démarche de RAC pour plusieurs des compétences du programme d'études. Aurai-je des cours à suivre en classe?

Peut-être. Vous pourriez devoir suivre quelques cours complets pour obtenir votre diplôme ou votre attestation. Les spécialistes de contenu se prononceront à ce sujet à partir de l'analyse de votre dossier de candidature et de l'entrevue de validation qu'ils feront avec vous au début de la démarche de RAC. Par ailleurs, s'ils vous indiquent que toutes les compétences du programme peuvent être évaluées selon cette démarche, aucun cours complet ne serait à suivre en classe.

Est-ce possible de faire reconnaître mes compétences de la formation générale (français, anglais, philosophie, éducation physique)?

Oui. Si vous avez développé des compétences de la formation générale grâce à vos expériences de vie adulte, elles peuvent être reconnues. Certains établissements d'enseignement collégial offrent ce service et vous fourniront un accompagnement dans votre démarche.

Je suis allophone. Je parle bien le français, mais je fais encore des fautes à l'écrit. Pourrais-je quand même entreprendre une démarche de RAC?

Pour démontrer vos compétences, même les plus techniques, la capacité à rédiger un texte en français est importante. Les conseillers en RAC de l'établissement d'enseignement collégial pourront rapidement situer vos forces et vos lacunes dans ce domaine et vous dire si la démarche de RAC est à votre portée. De plus, ils pourraient vous suggérer des moyens de parfaire votre français à l'écrit avant ou pendant cette démarche, si cela est nécessaire ou pertinent.

Quels sont les principaux frais rattachés à une démarche de RAC?

Pour les personnes bénéficiant de la gratuité scolaire (soit tous les citoyens canadiens ou les résidents permanents qui sont résidents du Québec), les frais sont de même type dans tous les cégeps (ex. : droits d'admission, droits de RAC). Cependant, le montant des frais exigés peut varier d'un établissement à l'autre. Généralement, il faut déboursier 100 \$ pour l'inscription à une démarche de RAC et de 300 \$ à 1 000 \$ durant cette démarche. À cela s'ajoutent des frais si des cours doivent être suivis en classe.

Comment puis-je démontrer que j'ai acquis une compétence?

Plusieurs moyens vous seront proposés pour que vous puissiez faire la preuve de vos compétences. Ces moyens sont appelés *conditions de reconnaissance*. Une production personnelle (un document, un plan d'intervention, une création, un prototype, etc.) jointe à un entretien individuel est une condition de reconnaissance fréquente. Au début de sa démarche, la candidate ou le candidat est informé de toutes les conditions de reconnaissance spécifiques à son programme d'études.

Quelles conditions dois-je remplir pour entreprendre une démarche de RAC?

La personne candidate doit d'abord répondre aux conditions d'admission de l'établissement où elle fait sa demande de RAC. Puis, la conseillère ou le conseiller en RAC vérifiera si ses expériences professionnelles et personnelles ont pu lui permettre d'intégrer les compétences du programme d'études visé par sa demande. Finalement, la candidate ou le candidat doit avoir une expérience professionnelle ou de vie suffisante pour entreprendre une démarche de RAC.

Qu'est-ce que la formation manquante et à quoi sert-elle?

Dans le cadre d'une démarche de RAC, la formation manquante correspond à toute activité effectuée pour combler une lacune au regard d'un élément de compétence, d'une compétence ou d'un regroupement de compétences relevant d'un programme d'études.

Quel genre d'accompagnement est offert pendant la démarche de RAC?

La démarche de RAC est individuelle. La personne y progresse en étant accompagnée de professionnels et de spécialistes de contenu. Par exemple, les spécialistes de contenu en RAC transmettent et expliquent les conditions de reconnaissance, donnent les résultats de chaque évaluation, font part des forces de la personne et des progrès à réaliser, etc.

Mes études postsecondaires seront-elles reconnues?

Oui. Si les cours réussis ont un rapport avec le programme d'études visé par la démarche de RAC, ils seront pris en compte. Comme l'établissement d'enseignement collégial a la responsabilité de reconnaître les acquis scolaires, c'est à lui que revient la décision d'octroyer ou non des équivalences ou des substitutions sur la base du dossier de candidature et d'une analyse sérieuse.

Est-ce que la durée de ma démarche de RAC est inversement proportionnelle au nombre d'années de mes expériences de travail?

Non. Ce ne sont pas les années d'expérience que l'on reconnaît, mais plutôt les compétences développées durant ces années et leur pertinence par rapport au programme dans lequel la personne souhaite obtenir un diplôme.

Comment puis-je avoir accès à la démarche de RAC?

Vous pouvez avoir accès à la démarche de RAC en communiquant directement avec les services de RAC des collègues.

Est-ce qu'un parcours scolaire en classe et une démarche de RAC mènent au même diplôme?

Les personnes qui suivent des cours en classe ou qui effectuent une démarche de RAC obtiendront le même diplôme; seul leur cheminement est différent. En effet, pour obtenir une sanction officielle, ces personnes doivent satisfaire aux mêmes exigences. Cependant, elles ne sont pas soumises aux mêmes modes d'évaluation. Dans une démarche de RAC, les méthodes d'évaluation sont adaptées, tout en étant rigoureuses, pour tenir compte de la façon dont la personne a appris et du caractère extrascolaire et expérientiel de ses apprentissages. Elles permettent ainsi de faire la preuve des acquis.

Quels sont les avantages de la démarche de RAC?

La personne qui fait une demande de RAC a accès à une démarche sur mesure, adaptée spécifiquement à ses besoins. L'approche est personnalisée et flexible. Elle tient compte du parcours de la personne candidate et de ses disponibilités. Ainsi, celle-ci peut poursuivre sa démarche tout en conservant son emploi. La démarche de RAC s'adapte à la réalité de la personne candidate et lui permet de concilier travail, famille et formation.

J'ai 20 ans d'expérience dans mon domaine. Est-ce que mes compétences me permettent d'obtenir automatiquement un DEC?

Chaque compétence du programme d'études visé par la demande de RAC doit être évaluée avant d'être officiellement reconnue.

Est-ce qu'une démarche de RAC me permettra d'obtenir mon diplôme plus rapidement?

Peut-être. La durée de la démarche de RAC est influencée par de nombreux éléments, comme le nombre de compétences pouvant être évaluées selon cette démarche, une formation collégiale déjà réalisée (ex. : formation générale), un cheminement mixte, c'est-à-dire en classe et en RAC, l'offre de cours en classe et les disponibilités de la personne. À moins d'une situation particulière, la durée de cette démarche varie entre 12 mois et 36 mois.